

Parler argent avec son praticien, un cap à franchir pour certains patients

Selon une enquête réalisée par la Mutualité chrétienne, la méconnaissance persiste autour des prix en vigueur pour certaines prestations médicales.

Il n'est pas si rare qu'une visite chez le médecin généraliste ou chez un spécialiste tourne à la mauvaise surprise sur le plan financier. Pas toujours évident en effet de savoir ce que «vaut» un check-up chez le cardiologue ou une «petite intervention» chez le dentiste. Pourtant, être tenu au courant à l'avance de ce qu'il va payer chez un prestataire de soins fait partie des droits d'un patient, dit la Mutualité chrétienne qui a mené auprès de ses affiliés une enquête sur leur niveau de connaissance en la matière. Les résultats issus des quelque 5.400 membres à avoir répondu témoignent pourtant d'un certain manque de clarté.

Chez les généralistes, les mauvaises surprises restent cependant assez rares. 84% des sondés disent en effet savoir à l'avance ce que leur coûtera une consultation chez le médecin de famille. La clarté semble également de mise chez les ostéopathes et les psychiatres. En queue de classement, par contre, les den-

tistes font partie des spécialistes chez qui le prix de la prestation génère le plus d'incertitude. À peine un répondant sur 3 (33%) dit avoir «souvent» ou «généralement» une idée à l'avance de ce que lui coûtera une consultation, un examen ou un traitement. Pour ce qui est d'une visite chez l'ophtalmologue, ils sont 46% à faire la même affirmation, et 52% pour le gynécologue.

Conventionné ou pas?

Reste à savoir pourquoi les patients ne sont pas toujours suffisamment au courant de ce que leur coûtera une visite médicale. La question du conventionnement des praticiens de la santé mérite notamment d'être étudiée. Car si l'enquête montre qu'une grande majorité des patients dit comprendre sur quoi repose la différence entre un médecin conventionné et un non-conventionné, seulement 47% déclarent savoir si leur généraliste respecte ou non les tarifs de la convention ou s'il peut demander des suppléments à leur charge. Pour ce qui est des dentistes, ce taux passe à 40%, et il descend même à 27% en ce qui concerne les logopèdes.

En marge de cela, la discussion

entre médecins et patients à propos des coûts n'a des fois simplement pas lieu, et ce pour des motifs divers. «La raison invoquée par les patients pour justifier le fait qu'ils n'abordent pas la question du coût est qu'il ne s'agit pas de la première chose à laquelle ils pensent lorsqu'ils consultent, explique Jean Hermesse, secrétaire général de la Mutualité chrétienne. En outre, ils comptent souvent sur le fait que leur mutualité interviendra suffisamment.» 18% des sondés déclarent aussi ne pas oser avoir de conversation sur ce sujet avec leur médecin. La Mutualité chrétienne et Altéo (le Mouvement social de personnes malades, valides et handicapées) entendent d'ailleurs lancer une campagne de sensibilisation sur le sujet.

Enfin, selon l'enquête, les mutualités auraient aussi un rôle à jouer sur la clarté des frais de santé: 95% des répondants estiment qu'elles devraient recevoir un récapitulatif complet mentionnant les prestations réalisées et leur coût. **A.S.T.**

Les dentistes font partie des spécialistes chez qui le prix de la prestation génère le plus d'incertitude.